



## Le directeur de l'association Max Havelaar nous écrit

Nous publions ce droit de réponse à notre enquête sur le commerce équitable parue dans le courant du mois d'août.

« **D**ans votre numéro du 15 au 21 août dernier, sous le titre "Un marché de dupes", la journaliste de *Marianne* Anne-Sophie Michat a collecté des poncifs sur le commerce équitable sans prendre la peine d'interroger les premiers intéressés : les producteurs qui chaque jour nous rappellent que notre action quotidienne n'est pas vaine.

D'abord, vous avancez des chiffres faux : ce ne sont pas 2 % d'un paquet de café qui reviennent au producteur, mais entre 15 % et 25 % selon les prix internationaux du café. Encore ce chiffre ne veut-il pas dire grand-chose. Le commerce équitable ne demande pas aux consommateurs ou aux entreprises de faire un don : sa finalité est de faire en sorte que les producteurs de pays en développement, réunis en collectifs, aient grâce à ce qu'ils cultivent les moyens de lutter par eux-mêmes contre la pauvreté. Cela passe par des critères de production et de commercialisation très précis : prix stable, prime de développement, préfinancement, pratiques démocratiques, bonne gestion, durabilité écologique... Cela va bien au-delà de ce que prétend votre journaliste quand elle dit "la seule condition est de mieux rémunérer le petit producteur". Pour illustrer que le commerce équitable ne se réduit pas à une simple rémunération supérieure, l'association Max Havelaar a transmis à Anne-Sophie Michat le dernier bilan annuel de l'impact du commerce équitable qui illustre les avancées sociales et environnementales des familles productrices de café, cacao et bananes en Amérique latine. Malheureusement, dans l'article, la photo du directeur de l'association est la seule trace de tous les éléments transmis sans aucune reprise des positions de l'association !

Ensuite, vous sortez de nulle part l'argument selon lequel la grande distribution aurait fait assouplir les règles du commerce équitable. Les grandes exploitations n'existent pas dans le cacao équitable, pas plus que le thé n'a de fèves. Les propriétaires des grandes plantations ne sont pas comptés au nombre des « petits producteurs » : le commerce équitable s'adresse dans ce cas à la main-d'œuvre salariée, en réponse aux problèmes tragiques posés dans les plantations de bananes, de thé ou de fleurs. Dans ce cadre, il offre aux consommateurs le choix de produits qui permettent aux salariés de défendre collectivement leurs droits et d'investir dans des projets sociaux.

L'exemple repris en seconde main d'un producteur qui ne touche que 70 dollars sur 1 850 dollars de la prime de développement montre qu'Anne-Sophie Michat n'a même pas cherché à comprendre le fonctionnement du label. Parmi tous les critères du commerce équitable, la prime de développement a précisément pour but de financer des investissements collectifs de la coopérative, décidés par les producteurs en assemblée générale. Ces investissements peuvent servir à des projets sociaux qui profitent à toute la communauté, ou bien à des investissements qui permettent aux producteurs de mieux

produire et de récupérer plus de valeur ajoutée sur leur produit (les quelque 25 % dont nous parlions).

Enfin, voici quelques faits sur Fairtrade/Max Havelaar :

- Fairtrade/Max Havelaar (ou FLO) est une des quatre grandes fédérations internationales du commerce équitable. Elle est gérée à parité par des ONG et des représentants des producteurs d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique.

- Dans le Sud, plus de 750 organisations de producteurs en bénéficient, soit environ 1,5 million de familles. Dans le Nord, les produits labellisés sont consommés par 8 millions de familles dans une quarantaine de pays. Par leur choix, ces consommateurs permettent aux producteurs de disposer des conditions qui leur permettront de lutter elles-mêmes contre la pauvreté. C'est pourquoi nous sommes particulièrement attentifs à votre responsabilité de média prescripteur.

- La certification Fairtrade/Max Havelaar est délivrée par un certificateur accrédité ISO 65, la plus haute garantie internationale pour les consommateurs que notre certification est professionnelle en appliquant les meilleures pratiques de contrôles des acteurs commerciaux.

- Le label est reconnu internationalement comme la référence du commerce équitable, et comme le plus exigeant, loin devant des mentions « développement durable » comme Rainforest Alliance ou Utz. Des institutions comme la FAO s'y intéressent de près comme outil de défense des agriculteurs marginalisés des pays du Sud.

- En France, l'association a reçu le soutien de personnalités politiques comme Jacques Diouf (président de la FAO), Michel Barnier (alors ministre de l'Agriculture), Bertrand Delanoë (maire de Paris), Christian Jacob et Antoine Herth (députés qui ont étudié de près le commerce équitable), Chantal Jouanno (secrétaire d'Etat à l'Ecologie, laquelle s'est engagée à relancer l'idée d'une commission nationale du commerce équitable).

- Si cette commission n'est pas encore en fonction, il s'agit d'un vide lié à la nouveauté du concept. Cela n'a rien à voir avec un supposé manque de fiabilité du label de référence.

Sur notre site Internet [maxhavelaarfrance.org](http://maxhavelaarfrance.org), vous trouverez de nombreux exemples de producteurs à qui le label Fairtrade/Max Havelaar permet de lutter par eux-mêmes contre la pauvreté • **Joaquin Munoz**

### Précision de « Marianne »

**D**ans cet article paru dans le n° 643, une erreur technique a transformé le pourcentage indiqué revenant aux acteurs équitables. Il fallait lire 21 % et non 2 %. Cela ne saurait remettre en cause le sérieux de l'enquête de notre journaliste Anne-Sophie Michat, même si le contenu de cette enquête déplaît à Max Havelaar •